



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports par voie navigable****Soixante-sixième session**

Genève, 12-14 octobre 2022

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Glossaire du transport par voie navigable**Projet de glossaire du transport par voie navigable****Note du secrétariat****Mandat**

1. Le présent document est soumis conformément au projet de budget-programme pour 2022, titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitre 20 (Développement économique en Europe), programme 17 (Développement économique en Europe) (A/76/6 (Sect. 20), paragraphe 20.76).
2. À sa soixante et unième session, le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3) a approuvé à titre préliminaire le projet de glossaire du transport par voie navigable (documents ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2022/15 à ECE/TRANS/SC.3/WP.3/2022/19) et a demandé au secrétariat de le transmettre au Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) pour approbation finale.
3. On trouvera la version définitive du projet de glossaire approuvée par le SC.3/WP.3 dans le document informel SC.3 n° 2 (2022). Le SC.3 souhaitera peut-être également approuver la table des matières, l'introduction et la liste d'abréviations, qui figurent dans les annexes I à III.



Annexe I

Table des matières

La version définitive de la table des matières du glossaire se présente comme suit :

- Avant-propos
- Introduction
- Abréviations
- Liste des termes équivalents et définitions
- Références
- Index alphabétique en anglais
- Index alphabétique en français
- Index alphabétique en russe

Annexe II

Introduction

Le glossaire du transport par voie navigable a été établi par le secrétariat sous la direction du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3), comme suite à la décision prise à sa soixante-deuxième session, dans les trois langues de travail de la Commission économique pour l'Europe (CEE), à savoir l'anglais, le français et le russe. Le glossaire vise à : a) faciliter la compréhension des règles, des normes et des résolutions de la CEE et éviter toute interprétation divergente ; b) faire en sorte que la terminologie employée par le SC.3 soit cohérente avec les instruments juridiques et les normes des organisations internationales dans le domaine du transport par voie navigable ; c) faciliter la coopération intersectorielle et l'unification des termes relatifs au transport par voie navigable. Les définitions ont fait l'objet de longs débats, auxquels ont participé des experts des États membres de la CEE, et ont été approuvées par le SC.3 à sa soixante-sixième session.

Fondé sur la terminologie employée par d'autres groupes de travail de la CEE dans le domaine des transports, de la facilitation du commerce et de l'environnement, par la Commission électrotechnique internationale, par l'Organisation hydrographique internationale, par l'Organisation maritime internationale et par l'Organisation météorologique mondiale, le glossaire est conforme aux normes du Comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) et aux règlements des commissions fluviales. Il répertorie environ 600 termes et définitions utilisés dans les résolutions du SC.3 et les publications de la CEE relatives aux différents aspects du transport par voie navigable.

Notes explicatives

Le glossaire est constitué d'une liste multilingue classée dans l'ordre alphabétique anglais, accompagnée de termes et de définitions en français et en russe. Pour chaque entrée et chaque langue, le mot vedette figure en gras, suivi de ses synonymes éventuels entre parenthèses.

Les index alphabétiques anglais, français et russe renvoient au numéro de l'entrée sous laquelle les termes équivalents sont donnés et accompagnés d'une définition dans les trois langues.

Les termes en italique dans une définition sont eux-mêmes définis dans le glossaire.

Toute proposition d'amélioration du glossaire, qu'il s'agisse d'ajouter des domaines supplémentaires et les entrées correspondantes ou d'apporter des modifications, est la bienvenue et sera prise en compte aux fins du processus de révision.

Annexe III

Abréviations

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
AGN	Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale
AIPCN	Association mondiale pour les infrastructures de transport maritimes et fluviales
AIS	Système d'identification automatique
AIMS	Association internationale de signalisation maritime
ASM	Message propre aux applications
AtoN	Aide à la navigation
CCNR	Commission centrale pour la navigation du Rhin
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CEFACT-ONU	Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques
CEI	Commission électrotechnique internationale
CEN	Carte électronique de navigation
CEN intérieure	Carte électronique de navigation intérieure
CEVNI	Code européen des voies de navigation intérieure
CIE	Commission internationale de l'éclairage
CLNI	Convention de Strasbourg de 2012 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure
CMNI	Convention de Budapest relative au contrat de transport de marchandises en navigation intérieure
Code de localisation ISRS	Code de localisation de la norme internationale relative à la notification électronique
Code FTP	Code international pour l'application de méthodes d'essai au feu
DBO	Demande biochimique en oxygène
DCO	Demande chimique en oxygène
ECDIS	Système de visualisation des cartes électroniques et d'information
ERDMS	Système européen de gestion des données de référence
ERI	Notification électronique internationale
ES-RIS	Standard européen pour les services d'information fluviale
ES-TRIN	Standard européen établissant les prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure
EVP	Équivalent vingt pieds

FIT	Forum international des transports
GES	Gaz à effet de serre
GNC	Gaz naturel comprimé
GNL	Gaz naturel liquéfié
GNSS	Système mondial de navigation par satellite
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
ISA	Industry Standard Architecture
ISO	Organisation internationale de normalisation
IVR	Association internationale pour la défense des intérêts communs des secteurs de la navigation intérieure et de l'assurance et pour la tenue d'un registre des bateaux intérieurs en Europe
LOCODE-ONU	Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports
NM	Mille marin
NST 2007	Nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques du transport
NtS	Avis à la batellerie
NUTS	Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCIMF	Oil Companies International Marine Forum
OHI	Organisation hydrographique internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
PBE	Niveau le plus bas des eaux navigables
PHEN	Niveau des plus hautes eaux navigables
RAINWAT	Arrangement régional relatif au service de radiocommunications sur les voies de navigation intérieure
Recueil LSA	Recueil international de règles relatives aux engins de sauvetage
SCEN	Carte électronique pour la navigation intérieure fonctionnelle
SIF	Services d'information fluviale
SIG	Système d'information géographique
SIGNI	Code européen de la signalisation et du balisage des voies navigables
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VTs	Services de trafic maritime
WGS 84	Système géodésique mondial de 1984
